



Le Lion Fauve



Bulletin du Club Lions de Granby
Remise de charte le 27 octobre 1984



DISTRICT U-4 RÉGION 55 EST

MARS 2013

Si je me demande *pourquoi* je suis *bénévole* ...

Au sommaire
.....

Parlons-en !	2
Voyons voir	3
Campagne Sightfirst II	4
Mars, mois de la cornée	5
Actualité	6
Dossier diabète	8
La vue de A à Z	10
Prendre note et Anniversaires	11
Les événements en photos	12
Sur la route avec le Gouverneur	18

Un homme partait tous les soirs, installait son échelle et allumait sa lampe. Il allait comme cela de réverbères en réverbères jusqu'à ce qu'on ne voit plus que la lumière au loin ... Donc, soyons comme cet homme qui disparaît au loin mais dont la lueur de sa lampe rest encore visible marquant son trajet.

*Une belle histoire racontée par Lion
Philippe Gérondale de Belgique et ex-
directeur international*



Éditeur du Bulletin
Ronald Blanchard

Rédacteurs
Myrille G. Blanchard
Ronald Blanchard

Collaborateur spécial
Paul-André DesRosiers

Photographes
Denise Leboeuf
Paul Lavoie
Ronald Blanchard

Courriel
blaron17@videotron.ca

Site web
clublionsgranby.com



PARLONS-EN !



ENCORE 4 MOIS POUR LE FAIRE ...

Lion Gouverneur Robert a reçu, il y a quelques jours, un rapport de croissance des Effectifs à travers le Canada, envoyé par le Lion Brian Stevenson, past-président international. C'est intéressant de constater que partout, les gouverneurs des 33 districts du Canada ont la même préoccupation: l'augmentation des effectifs.

Il ne faut pas que le message porté par chacun d'eux lors de leurs visites de clubs, et à l'effet qu'il faut être proactif et ne jamais s'asseoir sur ses lauriers soit vain. Le problème est réel. Des membres intronisés, il y en a. Mais, dans certains endroits, des membres quittent pour toutes sortes de raisons et c'est cela qu'il faut absolument contrer et tout faire pour comprendre pourquoi. Autre constatation: en mai et juin de chaque année, on voit une baisse évidente des efforts fournis par les clubs au niveau de la rétention et du recrutement.



Juge Brian Stevenson

Lors de ses allocutions dans chacun des clubs que Lion Robert a visité depuis septembre dernier, il a parlé de l'essor fulgurant que connaît le lionisme en Asie. Quand on pense que sur 56,000 congressistes en Corée du Sud en juillet dernier, 41,000 étaient des Coréens. Et il nous a aussi parlé de la décroissance observée entre autres en Europe et en Amérique du Nord. Il ne faut donc pas s'étonner que le Canada subisse le même sort. Sur des gains de ± 225 , il y a, en contre partie, la perte de plus ou moins 325 membres. Au Québec, dans les 4 districts U, seul le U4 s'en tire avec un +2. Les 3 autres totalisent un - 118.

Pourtant, il se fonde des clubs. 4 cette année. Mais il s'en est fermé 18 au Canada!

C'est pourquoi Lion Robert a envoyé aux membres de son Cabinet ainsi qu'aux officiels de Clubs ce qui suit:

Le District U-4 occupe actuellement le dixième rang avec une croissance de plus 2. Félicitations à tous les clubs qui ont augmenté leurs effectifs cette année. Mais, l'objectif de plus 20 que s'était fixé l'équipe du Gouverneur en début d'année, n'a pas encore été atteint.

IL NOUS RESTE ENCORE QUATRE MOIS POUR LE FAIRE. ET DANS CES QUATRE MOIS, JE SUIS PERSUADÉ QUE NOUS SOMMES CAPABLES D'ALLER CHERCHER 18 NOUVEAUX MEMBRES.

Les effectifs, c'est l'affaire de tous.

Merci pour votre excellente collaboration.

*Lion Robert
Gouverneur*

REDONNER LA VUE À DES AVEUGLES

Voyons
Voir



Le tout premier «œil bionique» américain vient tout juste de recevoir le feu vert à sa commercialisation. Au même moment, un concurrent allemand annonce des essais encourageants pour son système d'implants électroniques destinés à redonner la vue à des aveugles.

L'appareil, placé au niveau de la rétine, a été testé par des chercheurs de l'Hôpital universitaire de l'œil à Tübingen, à l'ouest de l'Allemagne, sur neuf personnes aveugles atteintes de rétinopathie pigmentaire.

Il s'agit d'un groupe de maladies génétiques affectant 1.5 million de personnes dans le monde et conduisant à la perte progressive de la vision. Cela implique les cellules capables de capter la lumière au niveau de la rétine située à l'arrière de l'œil.

Parmi les neuf patients, trois ont pu lire les lettres spontanément. Dans le cadre d'essais en et hors laboratoire, des patients ont aussi indiqué avoir été capables de reconnaître des visages, distinguer des objets comme des téléphones ou lire des panneaux sur les portes.

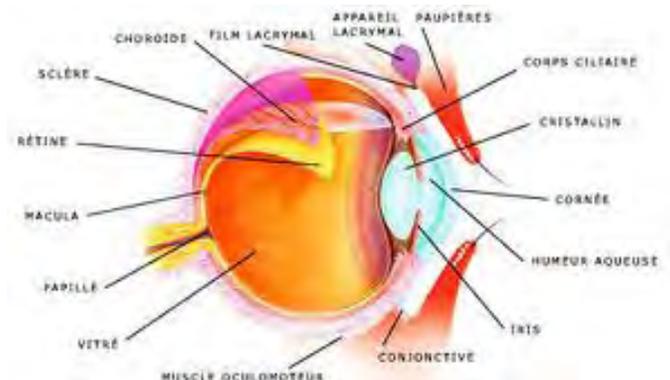
«Vision utile»

L'implant inséré au niveau de la rétine se compose d'une petite puce de 3mm de large, sensible à la lumière et capable d'envoyer des signaux correspondant à l'image formée au fond de l'œil, au nerf optique qui se situe derrière.

Il est alimenté par un mince câble connecté à un petit appareillage placé sous un pli de peau derrière l'oreille et utilisant une technologie sans fil externe selon le principe de l'induction électrique.

L'essai montre globalement que l'implant peut restaurer une vision utile pour la vie de tous les jours chez au moins les deux tiers des patients aveugles testés.

Anatomie de l'oeil





L'Association Internationale des Clubs Lions est actuellement considérée comme un partenaire indispensable, voire incontournable, par les grandes organisations internationales de santé ainsi que par les gouvernements des pays où la cécité est un problème majeur

Grâce à la campagne Sight First, les Lions ont empêché, durant les 15 dernières années, que le nombre de non voyants et de mal voyants profonds, double de par le monde et qu'il en sera de même durant les quinze années à venir. Entre 1990 et 2005, 200M\$ U.S. ont été consacrés à ce programme dont la 2e phase de 15 ans est actuellement en cours de réalisation et devrait se poursuivre jusqu'en 2020.

En 2020, les Lions auront :

- sauvé la vue de 100 millions de personnes,
- éradiqué l'onchocercose (cécité des rivières) en Amérique Latine et dans les dix pays les plus touchés d'Afrique (distribution de plus de 130 millions de traitements),
- éliminé le trachome (conjonctivite granuleuse contagieuse avec ulcérations) dans les pays où il est endémique,
- procédé à 12 millions d'opérations de la cataracte,
- réalisé la première initiative au monde contre la cécité des enfants, en partenariat avec l'Organisation Mondiale de la Santé,
- amélioré les services de soins ophtalmologiques pour des centaines de millions de personnes, notamment en construisant et/ou agrandissant plus de 700 hôpitaux et 350 centres ophtalmologiques, les dotant d'équipement de pointe et en formant 150,000 ophtalmologues, infirmiers et autres professionnels des soins oculaires,
- lancé le combat contre des causes émergentes de cécité, telle la rétinopathie diabétique,
- financé la recherche fondamentale.



Déjà, aujourd'hui, 30,000 personnes retrouvent chaque jour la vue dans les hôpitaux et centres ophtalmologiques Lions.



Chaque année aux États-Unis, les greffes de cornée permettent de rendre la vue à plus de 52 000 personnes. Les banques de cornées Lions n'y sont pas pour rien ! Elles participent également à ce combat pour la vue en soutenant d'importantes recherches dont le but est de trouver des remèdes pour les autres maladies oculaires.

Faire un don de cornée est un cadeau inappréciable qui améliore la vie des receveurs et, ce mois de sensibilisation est l'occasion de rendre hommage aux donateurs et à leurs familles. Les greffes reposent sur le don inestimable de cornée d'un humain à un autre. Ces dons servent également à la recherche et à l'enseignement. Par le biais des banques de cornées Lions, vous pouvez aider à améliorer la vue d'enfants et d'adultes en attente de ce précieux tissu oculaire.

Seulement un faible pourcentage des personnes qui attendent une greffe de la cornée recevront l'aide dont elles ont besoin pour retrouver la vue. Vous pouvez aider à améliorer la situation en faisant don de vos yeux.

Ce que vous donnerez alors, ce sera notamment la cornée, cette mince couche de tissu qui recouvre l'œil comme une fenêtre. La cornée concentre les rayons de la lumière sur la rétine et protège des blessures les parties délicates de l'œil, celles qui font effectivement le travail. Remplacer une cornée tachée ou endommagée, c'est comme remplacer une vitre dépolie par une vitre claire.



Tout le monde peut faire don de ses yeux. Comme la cornée est une couche de tissu transparent, point n'est besoin d'assortir la couleur des yeux, l'âge, ni le sexe du donneur. Même si vous portez des lunettes ou que vous avez un problème oculaire, telle la cataracte, il est quand même possible que votre cornée soit en bon état et que vous puissiez la donner. La transplantation de la cornée est de loin la greffe la plus réussie de nos jours. Le résultat est remarquable : 85 % des personnes qui reçoivent une nouvelle cornée recouvrent la vue.

Qu'est-ce qu'une banque de cornées ?

Les banques de cornées font appel à des professionnels afin de jouer un rôle essentiel dans la préservation de la vue. Elles fournissent et stockent des tissus oculaires sains amenés à être utilisés pour des greffes de cornée ou pour la recherche. Elles recueillent, évaluent et distribuent des tissus des yeux humains en faveur du rétablissement de la vue, de la recherche et de l'éducation. Les banques de cornées fournissent aux chirurgiens des tissus oculaires pour des opérations de préservation de la vue. Une banque de cornées Lions est une organisation à but non lucratif qui :

- fonctionne selon le règlement du Conseil d'administration du Lions Clubs International pour le programme
- est parrainée par un club Lions, district ou district multiple Lions ;
- entretient une relation de travail durable avec un établissement médical ;
- est en conformité avec les normes gouvernementales en matière d'enseignement et de pratiques médicales ;
- peut coordonner l'aide financière des Lions pour les greffes de cornée.

Un club peut tenir une semaine de banques de cornées Lions. Il peut aussi créer une banque de cornées Lions. La semaine des banques de cornées Lions correspond à la première semaine complète de décembre. Malheureusement, au Canada, il n'existe que deux banques de cornées Lions soit au Manitoba, Alberta et Saskatchewan.

Actualité

Atteint de surdité Sommé de se débarrasser de son chien d'accompagnement

Plusieurs journaux ont parlé de ce cas. Les émissions de nouvelles également. Mardi le 26 février dernier, l'émission *La Facture* nous a montré un homme déterminé à se battre contre cette injustice mais aussi un homme épuisé et ruiné. Le 9 février dernier, lors du Cabinet du District U-4, une pétition recommandant la reconnaissance des chiens d'assistance a été proposée et appuyée par les membres du Cabinet présents à l'effet qu'il donne son appui, au nom de tous les Clubs Lions de son territoire, aux démarches en cours pour que le Gouvernement du Québec vote une loi sur les chiens d'assistance calquée sur les lois en vigueur au Canada en cette matière.



Robert Delarosbil et sa chienne Christina

M. Delarosbil est atteint de la maladie de Ménière. Cette maladie crée de l'insécurité et de l'anxiété. Les situations stressantes ne font qu'aggraver la maladie. Aussi, M. Delarosbil est porteur d'un implant cochléaire. Cela n'en fait pas de lui un «entendant» pour autant. Aucun appareil, implant ou aide à la suppléance ne restitue les fonctions de l'oreille. En plus, sans son implant, Monsieur est totalement sourd.

Ce résident de Québec se retrouve à couteaux tirés avec le Syndicat des copropriétaires de son immeuble car ce syndicat refuse la médiation proposée par la Commission des droits de la personne et poursuit maintenant M. Delarosbil. Il est difficile de comprendre comment un fait divers qui aurait dû se régler très vite en faveur de M. Delarosbil, afin qu'il puisse garder son chien d'assistance, est devenu une vraie saga juridique. Il y a un autre fait troublant: le syndicat n'a jamais poursuivi le propriétaire d'un autre chien, celui-ci domestique, vivant depuis plusieurs années dans le même immeuble.

Malentendant, M. Delarosbil peut entendre un peu grâce à un implant cochléaire. Mais sa vie est beaucoup plus facile depuis qu'en juin dernier, il a reçu Christina, une chienne spécialement formée à Oakville en Ontario pour aider les malentendants. (École de chiens-guides des Lions).

«Quand je suis couché, si ça frappe à la porte, elle me touche avec sa patte et me conduit à la porte. Si le téléphone sonne, elle me conduit au téléphone. Si l'alarme sonne, elle vient me réveiller.» Une joie qui a cependant vite fait place à une bien mauvaise surprise lorsque l'homme a appris que le Syndicat des copropriétaires des condominiums où il habite lui a demandé de se débarrasser de son chien puisqu'ils n'étaient pas acceptés dans l'immeuble. «Je demeure ici depuis 20 ans. En mettant le chien dehors, ils me mettent dehors.»

Il faut savoir qu'en faisant une demande pour obtenir un chien d'assistance, le dossier médical du demandeur est alors évalué. C'est donc un processus sérieux et de notoriété connue et reconnue. En plus de suppléer à ses limites auditives, Christina lui procure de la sécurité et c'est un facteur important lorsque l'on souffre de la maladie de Ménière. Il ne s'agit donc pas d'un chien pour le loisir, mais bien d'un chien d'assistance dressé en fonction de limites fonctionnelles précises. La Commission des droits de la personne l'a d'ailleurs confirmé dans son avis du 9 février 2012.

SE BATTRE

L'homme a porté plainte au Tribunal des droits de la personne, qui étudie son dossier. Mais il devra aussi se battre devant la Cour supérieure parce

(suite en page 7)

Sommé de se débarrasser ...

que le Syndicat des copropriétaires a demandé une injonction pour faire expulser son chien.

Un non-sens pour Maurice Pouliot, de la Fondation des Lions du Canada, l'organisme qui a fourni le chien à Robert Delarosbil. «Il a beau avoir signé un papier lorsqu'il a acheté son condo, il y a 20 ans, à l'effet qu'il n'aurait jamais d'animal domestique, Christina n'est pas un animal domestique. C'est comme une chaise roulante. C'est comme une canne pour un handicapé visuel.»

Le président du Syndicat des copropriétaires, qui ne veut pas accorder d'entrevue à la caméra, dit qu'il souhaite pour l'instant laisser la justice s'occuper du dossier et affirme avoir le soutien de plusieurs résidents de l'immeuble. Mais ceux que TVA Nouvelles a rencontrés, de toute évidence, n'en faisaient pas partie.

Même s'il affirme avoir dépensé près de 25 000\$ en frais d'avocat jusqu'à maintenant, Robert Delarosbil ne veut pas baisser les bras. Une lettre d'appui signée par de très nombreux intervenants provenant de différentes organisations, regroupements et associations de malentendants, spécialistes en réadaptation, audiologistes et autres professionnels de la santé a été envoyée aux administrateurs des condominiums où demeure M. Delarosbil afin d'énoncer plusieurs faits dont celui de faire fi de l'article de la Charte et la loi de la Commission des droits de la personne. Un rassemblement, face à cet édifice, a même été tenu pour signifier que désormais, M. Delarosbil et Christina ne sont plus seuls à se battre.

AU QUÉBEC

D'après **Lion Daniel Poulin, directeur pour le Québec de la Fondation des Lions du Canada**, le Québec est pas mal en retard sur d'autres provinces en rapport avec les lois sur les chiens d'assistance. De telles lois existent en Alberta et en Colombie-Britannique et nous avons demandé à

l'ex-ministre Marguerite Blais de se pencher sur la question. Elle n'a pu s'impliquer dans l'immédiat, entre autres en raison du fait que la cause de Robert Delarosbil (chien d'assistance pour malentendants) est toujours pendante devant la Cour supérieure. De nouvelles audiences sont prévues et tout le monde espère que M. Delarosbil aura un jugement en sa faveur.



Dans l'intervalle, il faudra penser à mobiliser diverses organisations pour créer un lobby qui poussera une législation pour toutes les formes de chiens-guides ou d'assistance provenant

d'écoles nord-américaines reconnues. Ces chiens sont dressés pour alerter le gens autour et sécuriser leur maître. Notre mot d'ordre est que nous changeons des vies et c'est vrai puisque ces chiens donnent indépendance et sécurité à leurs maîtres.

Il n'y a que deux programmes de soutien au Québec et la loi ne reconnaît que les chiens-guides pour personnes aveugles comme chiens qui peuvent entrer n'importe où, et des cas de chiens d'assistance à personnes handicapées refusés ont fait l'objet d'amendes. Récemment, une personne sourde s'est vue refuser l'accès à la Grande bibliothèque si elle gardait son chien auprès d'elle.

Nous avons pas mal de chemin à faire au Québec pour que les politiciens et les fonctionnaires comprennent que ce sont des chiens qui travaillent, pas des toutous de compagnie. Ils sont dressés pour accomplir des tâches spécifiques et nous n'avons encore jamais entendu parler qu'ils aient mordu quelqu'un ou aient jappé à fendre l'âme. Le problème que nous éprouvons le plus souvent est une incompréhension et même une appréhension dans certains cas face aux chiens. Dans le cas de M. Delarosbil, c'est la première fois, de mémoire d'homme, qu'une cause de ce genre se retrouve en Cour supérieure.



DOSSIER DIABÈTE

PROTOCOLE D'INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE pour les élèves atteints de diabète de type 1

La présence à l'école d'élèves atteints de diabète et qui sont traités par des injections d'insuline ou qui sont porteurs d'une pompe extracorporelle à injection d'insuline, constitue une problématique de santé de plus en plus courante. Il importe de démystifier ce problème de santé, d'assurer un milieu sécuritaire à l'élève souffrant de diabète et de favoriser le bon contrôle de cette maladie dans les écoles. Certains élèves sont autonomes; ils peuvent mesurer leur glycémie et s'administrer leur insuline. D'autres peuvent assurer leurs soins sous la supervision d'un adulte. Enfin, l'intervention d'un adulte pour la mesure de la glycémie et l'administration de l'insuline peut être nécessaire surtout pour les plus petits ou pour les enfants dont le diagnostic est récent.

Contexte légal

Les parents sont les premiers responsables de l'administration des soins et des médicaments à leur enfant. Cependant, comme ils sont très souvent dans l'impossibilité d'être présents quotidiennement dans les écoles au moment des repas et des collations, cette responsabilité doit être confiée à des personnes qui ne sont pas des professionnels de la santé. L'article 39.8 du Code des professions permet à des non-professionnels de la santé, dans les milieux scolaires et dans d'autres milieux de vie substitués temporaires pour enfants, d'administrer des médicaments prescrits et prêts à être administrés. Cette activité peut leur être confiée en tout temps dans la mesure où la condition de santé de l'enfant est stable. Aussi, c'est sur une base volontaire que le personnel de l'école administre l'insuline ou supervise l'enfant lorsqu'il mesure sa glycémie. Les parents doivent cependant pouvoir être joints en tout temps. Si la condition de l'enfant devient instable, c'est au parent ou à l'infirmière exerçant en milieu scolaire, si elle est présente dans l'école, de prendre le relais. Si, par ailleurs, l'enfant devient confus ou perd connaissance en raison d'une hypoglycémie sévère, une des personnes volontaires préalablement formée peut administrer le glucagon dans cette situation d'urgence.



L'insuline ne peut pas être prise sous forme de pilules, car elle serait détruite par le système digestif. Elle doit donc être administrée en injections sous-cutanées (de 3 à 5 injections d'insuline par jour administrées à l'aide de stylos injecteurs) ou par une pompe à insuline. La dose reçue permet au sucre d'entrer à l'intérieur des cellules, et ce sucre fournit l'énergie dont les cellules ont besoin pour travailler. On appelle ce sucre le glucose. Comme une clef permet d'ouvrir la portière d'une automobile et de démarrer le moteur, l'insuline ouvre la porte de la cellule et permet au glucose d'y pénétrer afin d'être utilisé par la cellule.

DOSSIER DIABÈTE (suite)

Toutes les personnes et intervenants directement en lien dans la vie scolaire d'un enfant atteint de diabète de type 1 ont un rôle et des responsabilités envers cet enfant. À commencer par les parents, l'infirmière exerçant en milieu scolaire, la direction de l'école, les personnes qui acceptent la gestion quotidienne des soins à l'élève atteint de diabète, l'enseignant et l'éducatrice en service de garde, l'élève selon son âge et son degré d'autonomie ainsi que le responsable du transport scolaire à la commission scolaire. Tout cela est bien précisé dans des documents du Ministère de la Santé et des Services Sociaux en collaboration avec l'Ordre des infirmiers/infirmières du Québec, l'Hôpital Ste-scolaires et plusieurs autres CLSC, les CSSS, etc....

À partir de l'identification de type 1, les rôles définis, une autorisation d'intervention est signée colligées, il y a vérification s'assure que les différentes instances sont informées. Des guides d'interventions et des protocoles sont établis et transmis afin que l'élève soit en constante sécurité et puisse se concentrer sur ses études.



la Santé et des Services Sociaux l'Ordre des infirmiers/infirmières Justine, différentes commissions groupes d'intervention tels les

de l'élève atteint de diabète et responsabilités sont bien et acceptation du protocole par les parents, des données sont de la trousse d'urgence et on

Source: Santé et Services Sociaux Québec

Il faudra payer pour se débarrasser des sous noirs

La décision de faire disparaître la pièce d'un cent aura un coût pour les contribuables selon des chiffres publiés par le ministère des Finances du gouvernement fédéral

Dans le budget déposé au printemps 2012, le ministre des Finances a annoncé l'abolition de la pièce d'un cent tout en précisant que cela permettrait d'économiser 11M\$ par année en coût de production.

Mais...



Mais les chiffres dévoilés par le ministère des Finances suggèrent que les contribuables paieront pendant des années pour éliminer la pièce d'un cent. Une analyse récente indique que le coût estimé net actuel pour racheter les pièces d'un cent est de 38,3M\$. Les coûts liés à l'élimination de la pièce de monnaie comprennent une somme de 53.3M\$ pour couvrir la valeur nominale des pièces rachetées de même qu'une somme de 27.4M\$ pour couvrir les coûts opérationnels du programme d'élimination.

Source: Agence QMI

La vue de à

La vue est un sens très précieux. On estime qu'elle nous transmet 80% des informations provenant du monde extérieur. Voilà pourquoi il faut en prendre soin....comme de la prune de nos yeux !

pour zoologie



L'aigle royal a la meilleure vision au monde. Il peut repérer un lièvre à 3km!

Par contre, le record des plus grands yeux (de la grandeur d'une assiette) revient au calmar géant avec 38cm de diamètre.



Enfin, la coquille Saint-Jacques est la créature qui en possède le plus soit une centaine.



PROCHAINES ACTIVITÉS À VOTRE AGENDA LIONS

- 17 mars: Réunion régulière au resto-café du Castel à 9hres - Déjeuner à 8hres
- 19 mars: Cabane à sucre Lebeau à Farnham. 18 hres - 22\$/pers. + pourboire Comptant. Apporter ses consommations.
- 22 mars: 8e réunion du comité organisateur du congrès • 13hres - presse-Café
- 23 mars: 25e anniversaire Ste-Julie de Verchères • 40\$/pers.
- 24 mars: Fondue chinoise à Lac Drolet. 20\$/pers. *apporter son caquelon
- 6 avril: Réunion et viste des animateurs d'ateliers du congrès au Castel • 9 hres
- 6 avril: Soirée de quilles bénéfice au Royaume des Quilles • 19 hres - 15\$/pers. souliers inclus.
- 9 avril: Conseil d'administration au local du 27 rue Centre, à 18h30
- 17 avril: Réunion de zone à Drummondville • Hôtel Le Dauphin - 19 hres.
- 19-20-21 avril: Congrès District U-1 • St-Jean-sur-Richelieu
- 20 avril: Soirée hommage du Centre d'Action Bénévole • 20\$/pers. - Castel
- 21 avril: Réunion régulière au resto-café du Castel à 9hres - Déjeuner à 8hres. Drummondville viendra chercher la cruche.
- Jeudi 20 avril: Castel : montage des salles de congrès - 13hres
- Vend. 26 avril: Accueil des congressistes à compter de 13 hres - Citadelle C
- Vend. 26 avril: Cérémonie civique • Hôtel de Ville - 15 hres.
- Vend. 26 avril: Réunion du Cabinet • Salon Boivin - 19.30 hres



NOS VŒUX DE BONNE FÊTE À

Mars

- 5 : Réjean Leduc
10 : Patrice Samson (Claudette Robillard)
15 : Denis Desroches
29 : Daniel McDuff

Avril

- 3 : Karen Binnie Boulanger
5 : Normand Pagé (Flavia Pozzebon)
7 : Paul-André DesRosiers
21 : Diane Moisan Trépanier

« Bon anniversaire, nos voeux les plus sincères ... »

16 décembre 2012



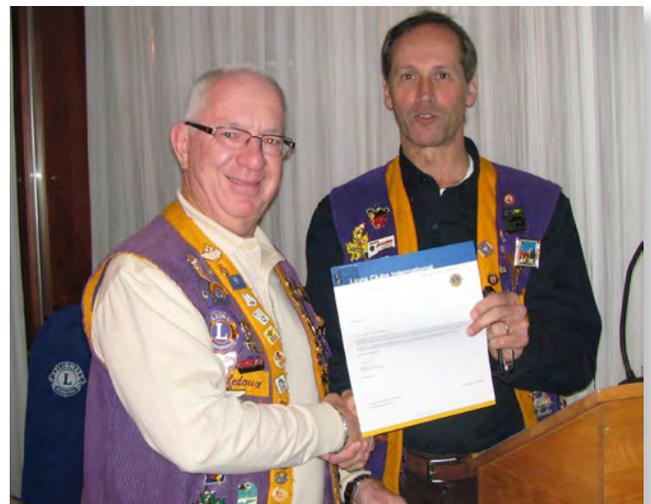
Lion Lise Desroches remet un emballage cadeau à Lion Pierre Grondin, président de la Zone 55 Est pour souligner sa visite au Club Lions de Granby



Un nouveau membre Lion Robert Giguère et son parrain Lion Yves Proulx



Un chevron 30 ans à Lion Yves Proulx



et un chevron 15 ans à Lion Yvan Ledoux



Le gouverneur Robert Giasson (de Granby) remet sa médaille à notre nouveau membre



Lion Robert Giguère et sa conjointe Lion Louise Clément

Visite au Club Lions Richmond

Quête de la cruche

19 décembre 2012



Les membres du Club Lions Granby entourant le président de Richmond Lion Daniel Hinse et Lion Réjean Leduc avec la fameuse cruche

Nos représentants

de g. à d. Cécile Vallerand, Marielle Pelletier, Robert Giasson, Denise Leboeuf, Réjean Vallerand, Réjean Leduc, Rollande Bessette, Micheline Lavoie, Paul Lavoie, Yves Proulx et Denis Dorval



Remise de la cruche



Lion Pâquerette Delisle, animatrice que Lion Paul Lavoie écoute religieusement



Soirée des souhaits - 12 janvier 2013

14



D'abord le souper des Fêtes. Nous avons également des visiteurs d'Acton Vale (Pierrette et Jean-Noël Trahan)



Un bingo pour tout le monde avant de se répartir en petits groupes pour des jeux personnalisés



Le Gouverneur Robert Giasson et sa conjointe Lion Denise Leboeuf. Tous les deux de Granby évidemment



Le reste de la soirée on s'amuse à des jeux variés

Réunion régulière

(visite du Gouverneur et intronisation)

20 janvier 2013



À la table d'honneur, les Lions Normand Boulanger, Robert Giasson (Gouverneur), Paul-André DesRosiers, Denise Leboeuf et Ronald Blanchard



Remise d'un chèque au Gouverneur pour ses oeuvres



Lion Myreille Gaumond Blanchard donne les derniers détails concernant le congrès prochain



Lion Micheline Lavoie présente sa candidate Karine Desaulniers



Karine allume une chandelle la représentant



Bienvenue Lion Karine

Réunion du Cabinet à Johnville

16

9 février 2013



Robert Giasson, **Gouverneur U-4** (Granby) et Bertrand Boutin, **secrétaire du cabinet** (Johnville)



Ronald Blanchard, **commission "Revue Le LionSceau"** (Granby) et Myreille Gaumont Blanchard, **commission "Congrès 2013"** (Granby)



Paul-André DesRosiers, président de Granby et Yves Proulx, **"Représentant de la Fondation du Domaine Montauban"** (Granby)



Vincent Demers, **commission "Environnement"** (Coaticook)

 Photos Lion Paul Lavoie

Visite aux aînés (Villa Bonheur)



Le groupe des Lions incluant des conjoints et amis avec Louis Chagnon responsable des loisirs de Villa Bonheur agenouillé à l'extrême droite

Autres photos
en page 17

Visite aux aînés (Villa Bonheur)

Distribution de cadeaux -doudou en polar- sur les étages avec Jacqueline Drouin et les Lions Claudette Robillard, Lucille Plante, Sylvie Authier et Lise Desroches

Lion Sylvie Authier
responsable



La station «Course de coccinelles» avec les Lions Réjean Vallerand et Karen Binnie



La station «Courses de chevaux» avec Lion Myreille G. Blanchard



La station «Roulette» avec les Lions Sonya Giard et Denis Desroches



La station «Sky Ball» avec Pauline Dumont et Lion Yvan Robidoux

24 février 2013



Sur la route avec le Gouverneur

Warwick

4 décembre 2012



Remise de la médaille du Gouverneur à Amélie Boisvert, gagnante du concours Affiche de la Paix (Warwick), des centres de table magnifiques pour le temps des Fêtes, remise d'un chèque par la présidente Nadia Igonene, remise d'une attestation de formation à Lion Bertin Abiassi et enfin médaille 100% secrétaire à Lion Raymond Gauthier



5 décembre 2012

Eastman



Lion Robert procède à l'intronisation de Christopher Gains parrainé par Lion Jean-François Gilliot

Présentation d'un projet par Sylvie Gélinas éducatrice, assise Lion Charlotte Paré d'Eastman et remise de la médaille de gouverneur au nouveau Lion Christopher Gains



Sur la route avec le Gouverneur

Farnham



Allocution de Lion Robert, à ses côtés les Lions Claude Chiasson et Emmanuel Roy. À droite, la médaille du gouverneur prévue pour Claude Chiasson est plutôt redirigée par celui-ci à Lion Daniel Coderre. Puis Myreille incitant les membres de Farnham à assister au congrès et la table des membres de Granby

15 janvier 2013

16 janvier 2013

Compton



Lion président René Favreau remet un chèque au gouverneur pour ses oeuvres • À gauche, un animateur coloré (Gérard Leblanc) - Un «spagat» c'est toujours bon ! - Lion Linda Morin reçoit sa «pin» de membre, elle fut intronisée par Lion Robert et enfin des membres très attentifs lors de la cérémonie d'intronisation



Sur la route avec le Gouverneur

Granby

20 janvier 2013



Lion Robert Giasson et sa conjointe Lion Denise Leboeuf reçoivent un emballage cadeau du président Lion Paul André DesRosiers • Remise d'un chèque pour les oeuvres du Gouverneur - Médaille «Excellence Président» à Lion Yves Proulx et Lion Michel Lavoie épingle la «pin» Lions à sa filleule Lion Karine Desaulniers

5 février 2013

Thetford Mines



À la table d'honneur, Lions Denise Leboeuf, Robert Giasson, Nicole Gagnon, présidente et Jean Fontaine, secrétaire • L'allocution de Lion Robert - Remise de la médaille du gouverneur à Lion Nicole Gagnon - Médaille 100% secrétaire à Lion Jean Fontaine et Lion Renaud Tanguay remet le 1er billet vendu à Lion Robert Giasson pour «La tournée gastronomique des Lions»



Sur la route avec le Gouverneur

Drummondville



L'allocution convaincante du Gouverneur Lion Robert Giasson



Le président du Club Lions Granby Paul-André DesRosiers récupère enfin la cloche du club des mains de Lion président Robert Quessy



Ainsi on fait un tour de table à Drummondville



Lion Robert Quessy, président, remet un chèque à Lion Robert Giasson pour les oeuvres du gouverneur

22 janvier 2013

Photos Lion Denise Leboeuf et Ronald Blanchard



Les Lions Ronald Blanchard et Micheline Lavoie entourant Lion Richard Nadeau de Drummondville



Lion Grégoire Mercure de Drummondville avec les Lions Myreille G. Blanchard et Réjean Leduc